

## Séance du lundi 26 janvier 2015

<b>NOMBRE DE MEMBRES :</b> Afférents au conseil : 11 Présents : 10 Procurations : 0 Votants : 10	L'an deux mil quinze, le vingt six janvier, le Conseil Municipal de la commune de Seigneulles étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le 21 janvier 2015, sous la présidence de Mme Chantal JEANSON LAMBERT, Maire Sauf excusés : Frédéric FRANCOIS
--	---

Secrétaire de séance : Kévin RAULET

Objet :

- Projet aménagement place
- Point sur les travaux Mairie
- Cotisation GIDON 55
- Contrat entretien 3 ABE
- Bureau élection du 1<sup>er</sup>/02/2015
- Questions diverses

*Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance,*

### **Projet travaux, réfection de la voirie communale**

Le conseil demande d'établir des devis, pour la réfection de la voirie :

- rue de Bumont
- Grande Ruelle (partie plate)

#### **2015-01 Adhésion GIDON 55**

Vu l'arrêté préfectoral n°2014-4551 rendant obligatoire la lutte contre le rat musqué, Considérant qu'une cotisation suivant le prorata du linéaire de cours d'eau peut-être versée à GIDON 55 pour permettre à la commune de bénéficier d'un service à la destruction des animaux nuisibles.

Mme le Maire demande de se prononcer sur l'adhésion à GIDON55

Après délibération le conseil, à l'unanimité, ne souhaite pas adhérer à GIDON55.

#### **2015-02 Contrat entretien 3Abe**

Mme le Maire présente la nouvelle proposition tarifaire du chantier d'insertion « 3 Abe », incluant 4 passages pour l'année 2015, (soit 816€ le passage)

Après délibération le conseil, à l'unanimité, maintient à 4 passages et donne pouvoir au Maire pour signer le contrat d'entretien

#### **2015-03 Maisons paysannes de France**

Mme le Maire informe du concours de restauration du patrimoine organisé par Maisons paysannes de France (MPF)

Elle souhaite porter la candidature de la « bergerie de Seigneulles », bâtisse restaurée par la délégation de la Meuse de Maisons paysannes de France, en édifice « four à pain »

Après délibération, par 9 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention

Le Conseil accepte de présenter le « four à pain » au concours de restauration du patrimoine

*Madame le Maire clos la séance*